

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

Numéro du produit 15099

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté Polymères Softeners ADDITIVE

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 15099

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Contient POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

2.3. Autres dangers

De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau Alcools. Acides. Bases. Oxydants. Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

>= 11.0 - <= 14.0 %

Numéro CAS: 9002-92-0 Numéro CE: 500-002-6

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412

GLYCERINE >= 2.0 - <= 4.0 %

Numéro CAS: 56-81-5 Numéro CE: 200-289-5

Classification

Non Classé

2-BUTYLOCTAN-1-OL >= 1.5 - <= 1.8 %

Numéro CAS: 3913-02-8 Numéro CE: 223-470-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119978234-31-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors

de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section

8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du

personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souille ou éclaboussé et se

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Rincer rapidement avec beaucoup d'eau si le produit chimique fondu est entré en contact avec la peau ou des vêtements perméables. Consulter immédiatement un médecin.

Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Agents

chimiques en poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des

mélanges explosifs avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques

peuvent se produire.

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Ethanol. Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec l'eau. Alcools. Humidité. Acides. Bases. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Eviter le contact avec la peur, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec l'eau. Protéger de l'humidité. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Ce produit dégage lentement de l'hydrogène au stockage Stocker à l'écart des produits suivants: Eau, humidité. Oxydants puissants. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

GLYCERINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m³ brouillard

Commentaires sur les composants

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

GLYCERINE (CAS: 56-81-5)

Commentaires sur les

composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg/jour

PNEC - eau douce; 0.885 mg/l

eau de mer; 0.0885 mg/lrejet intermittent; 8.85 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l

- Sol; 0.141 mg/kg

Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg

2-BUTYLOCTAN-1-OL (CAS: 3913-02-8)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 247 mg/m³

Travailleurs - Combinée, Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 21 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 21 mg/kg

PNEC - eau douce; 0.00014 mg/l

eau de mer; 0.000014 mg/lrejet intermittent; 0.014 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants,

> qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF

EN 374.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact

prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque

> période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation

de ce produit.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

> indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à

vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore à jaune pâle.

Odeur Légère.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Hq Pas d'information disponible.

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'écoulement Pas d'information disponible.

Point de congélation Pas d'information disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

100°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair 100°C Coupelle fermée.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limites

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pas d'information disponible.

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur Pas d'information disponible. Date de révision: 23-06-20 Numéro de version: 2.000 Remplace la date: 22-11-17

DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

Densité relative 1

Densité apparente Pas d'information disponible. Solubilité(s) Pas d'information disponible. Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité 800 mm2/s @ 25°C

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

flamme

Explosif sous l'influence d'une Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

Pas d'information disponible. Indice de réfraction Taille de particules Pas d'information disponible. Poids moleculaire Pas d'information disponible. Volatilité Pas d'information disponible. Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible. Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec l'eau. Alcools. Acide. Bases. Metals Produits de

décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité

statique et la formation d'étincelles. Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Eau Alcools. Acides. Bases. Certains métaux. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Ethanol. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé.

ETA orale (mg/kg) 3.597,12

Toxicité aiguë - cutanée

Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 2000

mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50 inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

graves/irritation oculaire pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

vitro

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Pas d'information disponible.

fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Date de révision: 23-06-20 Remplace la date: 22-11-17 Numéro de version: 2.000

DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL₅₀ >500 - 2000 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from

similar products

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat This information is based on test data from similar

products

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o inhalation)

DL₅₀ >1.6 mg/l/4h/jour, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat This information is

based on test data from similar products

Corrosion cutanée/irritation cutanée

pH extrêmes Irritante. This information is based on test data from similar products

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. OECD

406 This information is based on test data from similar products

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Test de Ames: Négatif. This information is based on test data from similar products

vitro

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Etude sur deux générations - Négatif., , This information is based on test data from

similar products reproduction - fertilité

Toxicité pour la Etude sur deux générations - : Négatif., , This information is based on test data

reproduction from similar products

développement

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL > 100 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from similar

rép. products

GLYCERINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

27.200,0

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL₅₀ 27200 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 27.200,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 56750 mg/kg, Cutanée, Cobaye

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o

inhalation)

CL₅₀ > 2.75 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat (sat. atm. 0 Décès.)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

graves/irritation oculaire remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Cancérogénicité

vitro

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour laCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

reproduction - fertilité remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

un remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

rép. remplis.

•

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Données de références croisées.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

inhalation)

Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant. Lapin

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Non irritant. Lapin

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. OECD

406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Test de Ames: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif. This information is

vitro

based on test data from similar products

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité pour la Toxicité pour le développement: - : Négatif., Orale, Rat

reproduction développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 830 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from similar

11/18

rép. products

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Date de révision: 23-06-20 Numéro de version: 2.000 Remplace la date: 22-11-17

DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de

la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

GLYCERINE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour

l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou

dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅o, 96 heures: >1 - 10 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

This information is based on test data from similar products

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: >1 - 10 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques This information is based on test data from similar products

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - NOEC, 21 jours: >0.1 - 1 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques This information is based on test data from similar products

GLYCERINE

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 54000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

CL₅o, 96 heure: >= 885 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - CE₅₀, 24 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 72 heures: > 2900 mg/l, Algues d'eau douce

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Toxicité aiguë microorganismes CE₅₀, 3 heure: > 1000 mg/l, Boues activées

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L50 $0.1 < C(E)L50 \le 1$

Facteur M (aigu)

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.48 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

OECD 203

Toxicité aiguë -CE₅₀, 48 heures: 0.14 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques Données de références croisées.

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

ErC50, 72 heures: 0.66 mg/l, Desmodesmus subspicatus

OECD 201

Données de références croisées.

NOEC, 72 heures: 0.085 mg/l, Desmodesmus subspicatus

OECD 201

Données de références croisées.

ErC50, 72 heure: 2.1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

OECD 201

NOEC, 72 heure: 0.38 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

OECD 201

Toxicité aiguë -CE₀, 3 heure: >1000 mg/l,

microorganismes **OECD 209**

Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique -NOEC, 21 jours: 0.014 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques **OECD 211**

Données de références croisées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

Persistance et

dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 100%: 28 jours

GLYCERINE

Persistance et

dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Date de révision: 23-06-20 Numéro de version: 2.000 Remplace la date: 22-11-17

DOWSIL CE-1874 MICROEMULSION

Biodégradation - Dégradation 82%: 20 jours

OECD 301D

- Dégradation 63%: 28 jour

OECD 301C

Demande biologique en

oxygène

0.87 g O₂/g substance

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Persistance et

dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 84%: 28 jours

OCED 301B

Demande chimique en

oxygène

2.2 mg/mg

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

POLYETHYLENE OXIDE LAURYL ETHER

Potentiel de

bioaccumulation

FBC: < 500, Poissons This information is based on test data from similar products

GLYCERINE

Potentiel de

bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: -1.76

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Potentiel de

bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 62, Poissons

Coefficient de partage log Pow: 5.5 OECD 117

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

GLYCERINE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Mobilité Indéterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

GLYCERINE

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. **PBT et vPvB**

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Résultats des évaluations Indéterminé.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants

GLYCERINE

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

2-BUTYLOCTAN-1-OL

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

Indications de transport aérien Air transport : Ventilated containers are forbidden.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac

Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés. DSL

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution

par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

23-06-20 Date de révision

Numéro de version 2.000

Remplace la date 22-11-17

Numéro de FDS 15099

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion.

intégralité H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Signature Lisa Bland